

INTERVENTION POUR GENDUN, PRISONNIER D'OPINION

Selon un document du Tibetan Centre for Human Rights and Democracy (TCHRD), le gouvernement chinois a, ces dernières années, intensifié la répression des crimes et renforcé les patrouilles de sécurité bien plus fortement que par le passé.

En 2004, le gouvernement chinois a mis en œuvre le projet de construction de centres de détention dans l'ensemble des régions rurales et de nomadisme du Tibet.

Le gouvernement a amélioré et transformé tout ce qui concerne le maintien de la sécurité en établissant des codes pour le personnel de la sécurité, mettant des caméras de surveillance dans les lieux publics et les endroits importants, établissant des postes de contrôle sur les routes et les croisements, donnant davantage de pouvoir au personnel de la sécurité pour prendre des mesures répressives et sévères.

De plus, le personnel chargé de la sécurité a reçu un entraînement spécial pour affronter et étouffer des révoltes ou manifestations de Tibétains dans les rues. D'autre part, récemment, la nature des campagnes « Frapper fort » est devenue plus sévère comparée à celle des années passées.

Selon les informations reçues par le Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, il y aurait environ 132 prisonniers politiques détenus aujourd'hui dans différentes prisons au Tibet.

Depuis 1987, au moins 88 prisonniers sont morts à cause de la torture et des coups subis dans les différents centres de détention et prisons.

Les prisonniers politiques libérés, après avoir purgé leur peine, continuent, pour la plupart, à souffrir de « Post Traumatic Experiences » (PTE) par suite des tortures psychologiques, abus et mauvais traitements en prison.

Beaucoup d'entre eux sont infirmes pour le reste de leur vie.

Beaucoup sont incapables de vivre une vie normale et de gagner leurs moyens de subsistance, même après leur sortie de prison. Ils vivent des aides et de l'assistance de leurs proches. En outre, ils sont réduits à passer le reste de leur vie en connaissant maladie chronique, médicaments et grandes souffrances.

Tibet Lib propose régulièrement des cas de prisonniers tibétains en faveur desquels nous envoyons des courriers aux autorités.

Dans ce cadre, la libération anticipée de Nyima Choedron (cf. message précédent du 30 juin) est une très belle nouvelle.

Cependant, certains des prisonniers pour lesquels nous sommes précédemment intervenus, demeurent dans les prisons chinoises.

Sur le site :

<http://tibetlib.blogspot.com>

sont exposées les situations de ces détenus ainsi que des modèles de lettres, toujours adaptables, à envoyer aux autorités.

Cette fois, c'est cas de Gendun, prisonnier d'opinion, qui vous est proposé.

Gendun, moine tibétain âgé d'une trentaine d'années, originaire du Qinghai (Amdo) est professeur de Cham (danse traditionnelle monastique) au monastère de Yulung depuis la fin des années 90. Il a été incarcéré en février 2005.

Plus de 20 moines, étudiants et professeurs ont, eux aussi, été détenus dans le cadre de cette affaire. Cet épisode a eu lieu à Tsolho (ch : Hainan) préfecture autonome du Tibet, province du Qinghai, près de trois mois après une réunion menée par Gendun, sur le thème de la culture et l'histoire tibétaines.

En janvier 2006, Gendun a été jugé et condamné à 4 ans de prison. Les

accusations exactes portées contre lui ne sont pas connues. Il semblerait que l'emprisonnement de Gendun soit lié à sa popularité et son influence dans la communauté locale de par ses positions sur l'importance de la culture tibétaine.

D'après l'organisation « International Campaign for Tibet » (ICT), Gendun serait actuellement dans un camp de « réforme par le travail » (ch : Laogai) à l'ouest de Xining au Qinghai.

Proposition de courrier à adresser aux autorités :

Madame ou Monsieur le

Je tiens à exprimer ma préoccupation au sujet de Gendun, moine tibétain, originaire du township de Gongma, Comté de Chabcha (ch: Gonghe), préfecture autonome tibétaine de Tsolho (ch : Hainan), au Qinhai (Amdo) professeur de Cham au monastère de Yulung dans le Comté de Tsigorhang (Xinghai)

Ce moine a été arrêté, puis jugé en janvier 2006. Il a été condamné à 4 ans de prison. Ces événements ont eu lieu après une réunion de Gendun, à Tsolho, sur le thème de la culture et de l'histoire tibétaines.

La Constitution de la République Populaire de Chine précise cependant que :

« Les citoyens de la République Populaire de Chine jouissent de la liberté d'expression, de la presse, de réunion, d'association, de défilé et de manifestation »

Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir préciser la nature des accusations portées contre Gendun au cours de son procès et de libérer immédiatement et inconditionnellement ce prisonnier d'opinion.

Nom, prénom, adresse

Mr ou Mrs.....

I really want to express my concern about Gendun, a Tibetan monk, from Gongma township, Chabcha (ch. Gonghe) county, Tsolho (ch. Hainan) Tibetan autonomous Prefecture in Qinghai (Amdo) teacher of Cham at Yulug monastery in Tsigorhang (Xinghai)
This monk was arrested, then judged in January 2006. He was condemned to a 4 years prison sentence.

These events happened after Gendun's meeting on Tibetan culture and history in Tsolho.

However, the Constitution of the People's Republic of China specifies that : "Citizens of the People's Republic of China enjoy freedom of speech, of the press, of assembly, of association, of procession and of demonstration ".

I would be grateful to you for specifying the nature of the charges carried against Gendun during his trial and to release this prisoner of opinion immediately and unconditionally.

Nom, prénom, adresse et signature

Adresses d'envoi de ces courriers (à votre choix):

(0.90 euro pour un envoi de moins de 20 grammes vers la Chine à partir de la France ou enveloppes internationales disponibles à la Poste)

Madame le Ministre de la Justice de la République Populaire de Chine (Minister of Justice)

Wu Aiyang
Sifabu
10 Chaoyangmen Nadajie, Chaoyangqu
Beijingshi 100020
République Populaire de Chine (People's Republic of China)
Fax : +86 10 6529 2345
minister@legalinfo.gov.cn (cette adresse n'est pas toujours disponible)

Madame le Gouverneur du Gouvernement provincial du Qinghai (Governor of the Qinghai Provincial People's Government)
Song Xiuyan
Qinghaisheng Renmin Zhengfu
66 Xi Dajie
Xiningshi 810000
Qinghaisheng
République Populaire de Chine (People's Republic of China)

Quelques propositions d'adresses d'envoi des copies de vos courriers :

Monsieur l'Ambassadeur Jinjun Zhao
Ambassade de Chine
11 Avenue George V
75008 Paris France
Chinaemb_fr@mfa.gov.cn
ou Ambassade de Chine dans votre pays

Monsieur Philippe Douste-Blazy
Ministère des Affaires Etrangères
37, quai d'Orsay
75 007 Paris France
<http://www.france.diplomatie.fr/courrier/>

Merci de transmettre les réponses des autorités à vos courriers par un message à :

Monique Dorizon
13, rue Charles Maréchal
78300 Poissy France
ou
moniquedorizon@hotmail.com

Vous souhaitant un bel été et bien sincèrement,
Monique Dorizon